

### **Séance ordinaire du 14 juillet 2020**

Séance ordinaire du conseil tenue au lieu habituel des séances, ce mardi le 14 juillet 2020 à laquelle étaient présents : M. Martin Couillard, M. Benjamin Bourcier, M. Martin Dumaresq, M. Jacques Giroux, M. Guy Lemieux, M. Mathieu Mercier sous la présidence de M. Gaétan Ménard formant quorum.

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière est présente à cette séance.

#### **Résolution no. 20-096** **Ouverture de la séance**

Proposé par : M. Martin Dumaresq  
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 14 juillet 2020 soit et est ouverte.

Adopté

#### **Résolution no. 20-097** **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : M. Mathieu Mercier  
Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 juillet 2020 soit adopté.

Adopté

#### **Résolution no. 20-098** **Adoption du procès-verbal**

Proposé par : M. Martin Couillard  
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

**Résolution no. 20-099**  
**Présentation des comptes**

Proposé par : M. Martin Couillard  
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que la liste des comptes payés et des comptes à payer en date 14 juillet 2020 soit approuvée.

Chèques 16460 à 16499 au montant de 821 476,68 \$

Prélèvements 3308 à 3346 au montant de 7 706,45 \$

La liste des salaires est également déposée.

Je, Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présence qu'il y a des crédits disponibles pour des fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus ont été projetées par le conseil municipal ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions du Conseil à cette séance.

Adopté

**Résolution no. 20-100**  
**Sintra - Travaux supplémentaires - ponceau**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier  
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise les travaux supplémentaires no. 1 par la firme Sintra concernant l'élargissement d'un ponceau, dans le rang du Vingt, pour éviter l'érosion des talus au coût de 4 730 \$ taxes comprises.

Adopté

**Résolution no. 20-101**  
**Sintra – Nivellement**

Proposé par : M. Jacques Giroux  
Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise les travaux supplémentaires no. 2 par la firme Sintra dans le rang du Vingt concernant la reprise du nivellement chez la Ferme Normand Vinet.

Adopté

**Résolution no. 20-102**  
**Sintra – Travaux supplémentaires – Travaux Pavage**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier

Appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise les travaux supplémentaire no. 3 par la firme Sintra dans le rang du Vingt concernant les travaux hors des horaires régulières au coût de 15 833,20 \$.

Adopté

**Résolution no. 20-103**  
**Transfert postes budgétaires**

Proposé par : M. Martin Couillard

Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Qu'un montant de 101,00 \$ soit transféré du poste budgétaire imprévues 02 13000 999 au poste budgétaire immatriculation 02 22000455;

Qu'un montant de 510,00 \$ soit transféré du poste budgétaire service incendie 23 03000 000 au poste budgétaire vêtements 02 22000 650;

Qu'un montant de 1 031,00 \$ soit transféré du poste budgétaire entretien chemins 02 32000 000 au poste budgétaire autres 02 32000 999;

Qu'un montant de 6 600,00 \$ soit transféré du poste budgétaire déblaiement immeubles 02 33000 459 au poste budgétaire enl. de la neige 02 33000 443;

Qu'un montant de 1 500,00 \$ soit transféré du poste budgétaire station de pompage 23 05000 000 au poste budgétaire pièces et accessoires égouts 02 41500 649;

Qu'un montant de 1 000,00 \$ soit transféré du poste budgétaire remboursement de taxes 02 99200 899 au poste budgétaire frais de banque 02 99200 496;

Qu'un montant de 1 340,00 \$ soit transféré du poste budgétaire pièces et accessoires 02 22000 649 au poste budgétaire vêtements chaussures 02 22000 650 :

Qu'un montant de 60,00 \$ soit transféré du poste budgétaire frais de génie 02 32000 411 au poste budgétaire système de télécommunication 02 32000 339;

Qu'un montant de 11 500,00 \$ soit transféré du poste budgétaire rémunération c.c. 02 70120 141 au poste budgétaire formation 02 61000 454;

Adopté

**Résolution no. 20-104**  
**Addendum bibliothèque**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier  
Appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise M. Gaétan Ménard, Maire et Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière à signer pour et au nom de la municipalité l'addendum à la convention d'affiliation au Centre Régionale de Services aux bibliothèques publiques de la Montérégie Inc. entre la municipalité de Saint-Etienne-de-Beauharnois et le Centre régional des services aux bibliothèques publiques de la Montérégie Inc.

Adopté

**Résolution no. 20-105**  
**Service incendie - Camion**

Proposé par : M. Martin Couillard  
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal accepte l'offre de 10 000 \$ de la compagnie Zinc Electrolytique du Canada Limitée pour l'achat du camion incendie autopompe.

Adopté

**Résolution no. 20-106**  
**Terrain balle**

Proposé par : M. Martin Couillard  
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise les travaux de drainage pour le terrain de balle.

Adopté

**Résolution no. 20-107**  
**Schéma de couverture de risque**

Attendu que la municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois a adopté le 12 juin 2012 le plan de mise en œuvre devant faire partie intégrante du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Beauharnois Salaberry;

Attendu que le schéma de couverture de risques de 2<sup>e</sup> génération permettra de poursuivre les actions déjà entreprises, tout en priorisant les mesures nécessaires à l'optimisation des ressources vouées à la sécurité incendie;

En conséquence il est proposé par : M.Guy Lemieux  
appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal adopte le schéma de couverture de risque révisé afin d'atteindre les nouveaux objectifs fixés pour les cinq (5) prochaines années.

Adopté

**Résolution no. 20-108**  
**Ingénieur – Travaux Rang du Vingt**

Proposé par : M. Martin Couillard  
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal informe la firme EXP qu'un plan de redressement devra être fait pour corriger les travaux dans les entrées de la Ferme Normand Vinet et de Mme Lise Faubert sans aucun coût supplémentaire au mandat déjà octroyé pour la préparation des devis pour le rang du Vingt.

Adopté

**Résolution no. 20-109**  
**Adjointe - Horaire**

Proposé par : M. Guy Lemieux  
Appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise 2 heures de travail de plus par semaine à Mme Roxanne Banville, adjointe administrative.

Adopté

**Résolution no. 20-110**  
**Informatique**

Proposé par : M. Martin Couillard  
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise la mise à niveau du système informatique de la municipalité.

Adopté

**Résolution no. 20-111**  
**Station désinfectante**

Proposé par : M. Jacques Giroux  
Appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise l'achat de station désinfectante pour les édifices municipaux.

Adopté

**Résolution no. 20-112**  
**Ordures ménagères - contrat**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier  
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière à prendre entente avec la firme Robert Daoust & Fils Inc. concernant le contrat pour les ordures ménagères.

Adopté

**Résolution no. 20-113**  
**Parc du Barrage**

Proposé par : M. Mathieu Mercier  
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière à faire l'achat de divers jeux pour le Parc du Barrage.

Adopté

**Résolution no. 20-114**  
**Levée de la séance**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier  
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 14 juillet 2020 soit levée à 21h30.

Adopté

Gaétan Ménard  
Maire

Ginette Prud'Homme  
Directrice générale et secrétaire trésorière